

REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
MARDI 14.05.2024

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN,
L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, P. SAK, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : B. DUMONT, X. SMAL

1. ADMINISTRATION.

- a) Le rapport de l'OA du 15.04.2024 est approuvé.

2. RENCONTRES.

- a) Le tournoi des 2èmes de P1 s'est bien déroulé. Toutes les équipes étaient présentes.
- b) Au niveau des dames, aucune des équipes n'accédera au niveau supérieur, alors que chez les messieurs, 4 équipes sur les 5 accéderont à la promotion.
- c) Le tournoi des 2èmes de national 3 s'est joué entre 2 équipes, les 2 autres ayant renoncé à y participer. Les 2 équipes présentes, dont Athus-Messancy, accéderont au niveau de la nationale 2.
- d) Suite à son accession à la division 2 nationale, les matchs de réserve n'existant pas à ce niveau de compétition, le club d'Athus-Messancy a introduit une demande d'inscription d'une équipe en P1. Ce cas de figure étant contraire à la réglementation en la matière, une longue discussion a été engagée, les uns craignant la frustration d'autres clubs, les autres craignant que le club tente de transférer des joueurs d'autres clubs pour compléter leur noyau. Finalement, dans l'intérêt du volley-ball, une proposition sera faite au club Athus-Messancy qui devraient éliminer toutes craintes et qui consiste à faire jouer l'équipe d'Athus-Messancy de la même manière qui avait été mise en place pour les sélections, c'est-à-dire qu'ils ne disputeraient que les matchs à domicile lorsque l'équipe nationale disputera ses matchs à domicile. Elle ne ferait donc qu'un demi-championnat, mais les résultats des équipes qui se rendront à Athus seront considérés dans l'attribution des points.
- e) En cas d'acceptation de cette proposition, un point du règlement de compétition sera ajouté et sera valable pour toute équipe qui accéderait au niveau de la nationale 2.
- f) Les règlements de compétition provinciale, coupe provinciale, championnat loisir, le récapitulatif des amendes ainsi que la liste des ballons homologués ont été revus par le président en fonction du vécu de la saison écoulée et des modifications du R.O.I. de la FVWB votées lors de la dernière AG. Ces modifications ont été soumises aux administrateurs pour discussion, adaptations éventuelles et approbation. Tous ces changements feront l'objet d'une présentation lors de la réunion générale des clubs.
- g) L'OA envisage, fin 2024-2025, de faire des séries de 10 équipes uniquement. Cela impliquerait la relégation de 3 équipes d'un coup. Les dates libérées par cette réduction du nombre d'équipes par série permettraient d'y organiser des matchs du championnat des jeunes. Cependant, certains membres pensent que cette proposition est trop rapide et ne laisse pas assez de temps aux équipes de s'organiser. Ils préféreraient la postposer à 2026-2027. Il en sera question lors de la réunion générale des clubs.

3. TECHNIQUE.

- a) La saison prochaine, les entraînements provinciaux auront lieu les 2èmes dimanches de chaque mois, comme cette saison.

- b) Le staff technique actuel est composé de 10 personnes.
- c) Le contact n'a pas encore été pris avec la personne qui souhaitait intégrer le staff technique, mais cela va être fait dans les prochains jours.
- d) La responsable technique souhaiterait organiser le stage de la Toussaint sur 5 jours au lieu des 4 actuels. Avant de prendre position, il lui est demandé de demander un devis à l'ADEPS sur les 2 possibilités sur la base de 44 participants de manière à pouvoir comparer. Si les 5 jours étaient choisis, la participation des stagiaires subira une augmentation.
- e) La responsable de la commission s'adressera aux clubs lors de la réunion générale des clubs.

4. LOISIRS.

- a) Le championnat n'est pas encore terminé, Il reste encore 2 matchs, mais le champion est déjà connu. Il s'agit de Libramont.
- b) La traditionnelle réunion de fin de championnat a eu lieu le 13.05.2024.
- c) Il est possible que la saison prochaine, il y ait 14 équipes inscrites, voire plus. S'il s'avérait être le cas, il serait envisagé de faire 2 poules et des play-offs.

5. MINI-VOLLEY.

- a) Le tournoi, qui avait été envisagé à Bertrix, n'a pas eu lieu.
- b) Le responsable de la commission fera le bilan de la saison lors de la réunion générale des clubs et exposera ses ambitions pour la prochaine saison.

6. TRESORERIE.

- a) La situation de la trésorerie au 30.04.2024 est toujours saine.
- b) La dernière facture aux clubs sera transmise dès demain et devra être honorée pour le 31.05.2024.
- c) Le trésorier, à la demande du président, a établi le bilan de l'ensemble du championnat des jeunes. Il en ressort un déficit de 897,00 EUR malgré la grosse dépense de travail fournie par l'équipe technique. Ce qui est un résultat satisfaisant compte-tenu des frais liés à la location de salles et du paiement du corps arbitral.

7. DIVERS.

- a) La date de l'examen des candidats arbitres sera communiquée lors de la réunion générale des clubs.
- b) L'ordre du jour de la réunion générale des clubs est validé tout en y ajoutant un point.
- c) Les invitations pour le championnat de beach-volley sont lancées. Il y aura une seule manche qui se déroulera le samedi 29.06 à Nobressart.
- d) Fabienne Winand et Roger Gruselin participeront à la réunion organisée par la province le mardi 28 mai à 17h30 à Longlier et qui concerne la création d'une maison des sports à la province.

Fin de réunion : 22h45